

QUE la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation soit autorisée à octroyer une aide financière d'un montant maximal de 10 400 000 \$, pour les exercices financiers 2018-2019 à 2021-2022, soit 2 300 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019, 2 500 000 \$ pour l'exercice financier 2019-2020, 2 700 000 \$ pour l'exercice financier 2020-2021 et 2 900 000 \$ pour l'exercice financier 2021-2022, à MicroEntreprendre pour le développement et la régionalisation du microcrédit;

QUE cette aide financière soit octroyée selon des conditions et des modalités de gestion qui seront établies dans une convention de subvention à être conclue entre la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et MicroEntreprendre, laquelle sera substantiellement conforme au projet de convention joint à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ FORTIER

69092

Gouvernement du Québec

Décret 926-2018, 3 juillet 2018

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec à la 107^e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] qui se tiendra les 5 et 6 juillet 2018

ATTENDU QUE la 107^e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] se tiendra à Vancouver (Colombie-Britannique), les 5 et 6 juillet 2018;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, madame Sylvie Barcelo, dirige la délégation officielle du Québec à la 107^e réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] qui se tiendra les 5 et 6 juillet 2018;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la sous-ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soit composée de :

— Madame Marie-Ève Laviolette, conseillère, Direction des relations extérieures, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

— Monsieur François Plante, conseiller en relations intergouvernementales, secrétariat du Québec aux relations canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ FORTIER

69093

Gouvernement du Québec

Décret 927-2018, 3 juillet 2018

CONCERNANT l'autorisation aux commissions scolaires, excluant les commissions scolaires crie et Kativik, à conclure certains contrats selon des conditions différentes de celles applicables en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics

ATTENDU QUE le premier Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur a été dévoilé le 30 mai 2018 et qu'il prévoit des combos numériques qui incluront de l'équipement de pointe et de la formation et de l'accompagnement pour l'ensemble du personnel, et ce, dans toutes les écoles du Québec dès la rentrée scolaire de septembre 2018;

ATTENDU QUE les délais de livraison des équipements pédagogique numériques dans les écoles pour la rentrée scolaire 2018 ne permettent pas la réalisation d'appels d'offres publics;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 5^o du premier alinéa de l'article 4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1), pour l'application de cette loi, les commissions scolaires sont des organismes publics;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1^o du premier alinéa de l'article 10 de cette loi, un organisme public doit recourir à la procédure d'appel d'offres public pour la conclusion notamment de tout contrat d'approvisionnement comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal prévu dans tout accord intergouvernemental applicable pour chacun de ces contrats et organismes publics;

ATTENDU QUE Collecto Services regroupés en éducation, personne morale sans but lucratif constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (chapitre C-38), favorise la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achat afin de répondre aux besoins des organisations du réseau de l'éducation;

ATTENDU QUE Collecto Services regroupés en éducation a été impliqué dans la mise en œuvre des combos numériques prévus au Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur;

ATTENDU QU'un appel d'intérêt a été publié dans le Système électronique d'appel d'offre le 25 mai 2018 dans l'objectif de permettre aux fournisseurs intéressés de manifester leur intérêt et leur capacité à répondre aux besoins spécifiques des commissions scolaires;

ATTENDU QUE certains contrats requis pour procéder à l'acquisition par les commissions scolaires des équipements numériques à des fins pédagogiques dans le cadre de la mesure des combos numériques du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur comporteront une dépense égale ou supérieure au seuil minimal prévu dans tout accord intergouvernemental applicable;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 25 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le gouvernement peut, sur recommandation du Conseil du trésor, autoriser un organisme public à conclure un contrat selon des conditions différentes de celles qui lui sont applicables en vertu de cette loi et fixer, dans un tel cas, les conditions applicables à ce contrat;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser les commissions scolaires, excluant les commissions scolaires crie et Kativik, à conclure les contrats requis pour procéder à l'acquisition des équipements numériques à des fins pédagogiques, au terme d'appels d'offres sur invitation effectués par Collecto Services regroupés en éducation, dans le cadre de la mesure des combos numériques du Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur;

ATTENDU QUE la recommandation du Conseil du trésor a été obtenue;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation conjointe du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, du Président du Conseil du trésor et du ministre délégué à l'Intégrité des marchés publics et aux Ressources informationnelles :

QUE les commissions scolaires soient autorisées, jusqu'au 31 octobre 2018, à conclure les contrats relatifs à l'acquisition d'équipement numérique à des fins pédagogiques décrit à l'annexe 1, sans toutefois dépasser les montants maximaux qui sont mentionnés à l'annexe 2;

QUE ces contrats soient conclus avec les soumissionnaires retenus au terme d'appels d'offres sur invitation effectués par Collecto Services regroupés en éducation.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ FORTIER

Annexe 1 – Description des catégories d'équipement numérique à des fins pédagogiques

Équipements numériques	Description	Usages pédagogiques	Catégorie
Capteur	Les capteurs sont des éléments importants dans un projet de robotique puisqu'ils permettent de modifier le comportement du robot en fonction de son environnement.	Les ensembles de capteurs permettent de complexifier les usages pédagogiques et de multiplier les possibilités de création offertes par les microcontrôleurs et nanoordinateurs. Par exemple, certains capteurs permettent de mesurer la vitesse, la température ou la pression atmosphérique. Ils permettent de concevoir des robots pouvant interagir de diverses façons avec leur environnement.	Laboratoire créatif
Casque de réalité virtuelle	La réalité virtuelle permet de plonger une personne dans un monde artificiel par la diffusion d'images en trois dimensions dans un casque conçu à cet effet. Le casque est un appareil complet pour profiter de la réalité virtuelle. Il est souvent accompagné d'écouteurs et de manettes.	La réalité virtuelle peut être utilisée pour l'appréciation d'œuvres d'art, la visite de certains endroits moins accessibles par les groupes d'élèves. Des possibilités de création par les élèves existent en fonction des ressources disponibles. Par exemple, les élèves peuvent être engagés dans la création d'un musée virtuel à l'école.	Laboratoire créatif
Chariot	Le chariot permet le transport sécuritaire, le rangement et la recharge des équipements numériques.		Flotte d'appareils
Imprimante 3D	Une imprimante 3D est un système qui imprime des pièces en trois dimensions avec du plastique chauffé.	L'imprimante 3D sert à concevoir et imprimer des objets en trois dimensions. Elle permet à l'élève de mobiliser plusieurs connaissances en contexte : la géométrie, les mesures et échelles, la conception technologique, la dynamique de création. Les objets ainsi créés peuvent représenter, par exemple, des histoires originales ou des réalités historiques. L'imprimante 3D peut aussi servir à réparer ou créer des objets du quotidien.	Laboratoire créatif
Kit de base	Un grand nombre de composants peuvent être connectés aux microcontrôleurs. Les ensembles de démarrage ont pour but d'initier les enseignants et les élèves à cette technologie. Ils procurent	Les microcontrôleurs offrent la possibilité de traiter de l'information reçue par leurs capteurs via la programmation informatique.	Laboratoire créatif

Équipements numériques	Description	Usages pédagogiques	Catégorie
	suffisamment de pièces (composantes) pour en acquérir une bonne base.		
Microcontrôleur	Un microcontrôleur offre la possibilité de traiter de l'information reçue par ses capteurs via la programmation informatique.	Le microcontrôleur a été spécifiquement conçu pour initier les jeunes élèves au monde de l'électronique, de la robotique et de la programmation. Microcontrôleur peut être intégré dans des projets existants. Par exemple, un projet de culture de plantes (capteurs, pompe, écran), de confection de marionnettes (ex. : DEL, vibreur, haut-parleur), de création d'œuvres interactives, etc.	Laboratoire créatif
Mini-portable de gamme Convertible 2 en 1	Un mini-portable est un ordinateur de très petite taille, aux performances habituellement plus faibles qu'un portable standard et d'une capacité de mémoire moyenne. Certains de ces modèles n'ont pas de disque dur.	Il permet l'utilisation d'applications Web et à la navigation sur le Web et il est particulièrement adapté à une utilisation pour des usages nomades. Il peut être utilisé comme une tablette.	Flotte d'appareils
Mini-Portable Intermédiaire Convertible 2 en 1	Un mini-portable qui possède un clavier détachable, coulissant ou aimanté. Certains de ces modèles n'ont pas de disque dur.	Il permet l'utilisation d'applications Web et à la navigation sur le Web et il est particulièrement adapté à une utilisation pour des usages nomades. Il peut être utilisé comme une tablette.	Flotte d'appareils
Mini-Portable De base NON-TACTILE	Un mini-portable est un ordinateur de très petite taille, aux performances habituellement plus faibles qu'un portable standard, dont l'écran n'est pas tactile.	Il permet l'utilisation d'applications Web et à la navigation sur le Web et il est particulièrement adapté à une utilisation pour des usages nomades.	Flotte d'appareils
Nanoordinateur	Un nanoordinateur peut servir à explorer la programmation (on peut installer un système d'exploitation sur la carte) et d'autres composantes électroniques. Les ensembles de type bolide contiennent suffisamment de matériel	Un nanoordinateur peut être utilisé pour créer des robots et sur lequel on peut installer un système d'exploitation. Il est en quelque sorte le «cerveau» qui sera programmé pour exécuter les commandes désirées (ex. : domotique, caméra de surveillance, système d'alarme, œuvres d'art interactives).	Laboratoire créatif

Équipements numériques	Description	Usages pédagogiques	Catégorie
	<p>pour créer, en plus d'un robot qui se déplace, d'autres types de robots sans avoir à se procurer des pièces supplémentaires.</p> <p>Les ensembles de démarrage ont pour but d'initier les enseignants et les élèves à cette technologie. Ils procurent suffisamment de pièces (livre) pour en acquérir une bonne base.</p>	<p>On peut utiliser les ensembles de capteurs (voir dernière colonne du présent document) avec cette carte.</p>	
Portable infonuagique	<p>Un ordinateur de type portable dédié à l'utilisation d'applications Web, à la sauvegarde nuagique et à la navigation sur le Web.</p>	<p>Un portable infonuagique convient à des usages pédagogiques mobilisant la collaboration et le partage entre enseignants, élèves et parents.</p> <p>Certaines de ses caractéristiques sont adaptées au contexte de la classe. Par exemple, il dispose d'un clavier, permet l'accès à des applications Web, se met à jour automatiquement et dispose d'une pile très autonome.</p> <p>Un compte infonuagique est conseillé pour faciliter l'administration des appareils. De plus, l'enregistrement des travaux d'élèves en infonuagique diminue le risque de perte de données. Un même compte peut être utilisé sur divers types d'appareil.</p>	Flotte d'appareils
Portable infonuagique CONVERTIBLE 2-1 - TACTILE	<p>Le portable infonuagique convertible 2 en 1 – tactile possède un écran tactile et peut être utilisé comme une tablette et permettant la sauvegarde nuagique.</p>	<p>Ce type de portable permet l'utilisation d'applications Web et à la navigation sur le Web.</p>	Flotte d'appareils
Portable standard Étouffée TACTILE	<p>Un portable est un ordinateur plus puissant que les portables standards, de plus son écran est tactile.</p>	<p>Ce type de portable permet l'utilisation de la réalité virtuelle et la production de montage vidéo.</p>	Flotte d'appareils

Équipements numériques	Description	Usages pédagogiques	Catégorie
Portable standard Intermédiaire TACTILE	Un portable est un ordinateur à écran tactile	Ce type de portable permet l'utilisation d'applications Web et à la navigation sur le Web.	Flotte d'appareils
Robot	Un robot est un appareil capable d'exécuter des opérations selon un programme fixe, modifiable ou adaptable. Il est formé d'un microcontrôleur ainsi que d'un ou plusieurs capteurs et actionneurs.	Les produits de robotique proposés dans ce document permettent à l'élève de réaliser lui-même la programmation informatique. Ils favorisent le développement des connaissances se rapportant au développement cognitif dont la mathématique et les sciences. Ils permettent de construire sa compréhension du monde, d'interagir avec les autres et de mener à terme un projet.	Robotique
Système électronique	Ce système permet de découvrir l'électronique en créant à l'aide de plusieurs pièces électroniques.	Un système électronique est un ensemble permettant d'explorer et de s'approprier des concepts de base de l'électricité comme les circuits, les sources de courant, les capteurs. Ces systèmes peuvent être intégrés dans divers projets créatifs.	Laboratoire créatif
Tablette	Une tablette tactile, tablette électronique, ardoise électronique, tablette numérique, ou tout simplement tablette, est un ordinateur portable ultraplât qui se présente sous la forme d'un écran tactile sans clavier.	La tablette numérique convient à des usages pédagogiques qui nécessitent une grande mobilité. Ces appareils peuvent aussi convenir lorsque l'espace disponible en classe est réduit ou lorsque les prises électriques sont insuffisantes étant donné leur grande autonomie. Le côté intuitif des tablettes favorise une prise en main dès l'éducation préscolaire. Les composantes comme la caméra intégrée, le microphone, l'accéléromètre et la boussole permettent des usages qui seraient autrement plus complexes à mettre en œuvre ou qui nécessiteraient d'utiliser plusieurs appareils. L'écran tactile favorise la manipulation virtuelle d'objets numériques et la création d'œuvres graphiques comme des dessins ou des schémas.	Flotte d'appareils

Équipements numériques	Description	Usages pédagogiques	Catégorie
Tablette & Clavier 2 en 1	Une tablette et clavier 2 en 1 se situe à mi-chemin entre l'ordinateur et la tablette (ordinateur hybride). Elle possède un clavier détachable, coulissant ou aimanté.	La tablette et clavier 2 en 1 est un appareil qui convient à des usages pédagogiques combinant les besoins de mobilité et de polyvalence. Ces appareils disposent de composantes permettant davantage de souplesse, par exemple un port USB et un lecteur de cartes micro SD. Comme pour les tablettes numériques, des capteurs comme une boussole et un accéléromètre sont inclus dans l'appareil et facilitent certains usages pédagogiques qui seraient autrement plus complexes.	Flotte d'appareils
Tablette graphique	La tablette graphique est un appareil différent d'une tablette numérique. Elle permet de réaliser des dessins numériques à l'aide d'un stylet, à main levée.	Une tablette graphique convient pour le dessin numérique et le prototypage, notamment lors de la conception d'objets destinés à l'impression en trois dimensions.	Laboratoire créatif
Traceur de découpe de vinyle	Un traceur de découpe dispose d'un couteau déplacé par un mécanisme qui permet de découper précisément divers matériaux.	Le traceur de découpe sert à découper différents matériaux avec précision. Par exemple, il peut servir à concevoir des affiches, des étampes ou des morceaux de systèmes mécaniques, des pièces de marionnettes. Il peut être utilisé pour découper différents matériaux comme du tissu ou du carton.	Laboratoire créatif
		Le traceur de découpe peut avoir différents usages pédagogiques qui s'inscrivent dans des projets pédagogiques variés : dessin technique, géométrie, mesures et échelles.	

Annexe 2 – Valeur maximale des contrats à intervenir pour l'acquisition de l'équipement numérique à des fins pédagogiques

Commission scolaire	Chariot	Min-Portable De Base NON-TACTILE	Portable Infonnagique	Portable standard Étendue TACTILE	Portable standard Intermédiaire TACTILE	Robot	Tablette	Portable Infonnagique CONVERTIBLE 2-3 - TACTILE	Total général
Commission scolaire au Coeur-des-Vallees	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	177 012 \$	- \$	177 012 \$
Commission scolaire Central Québec	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	119 042 \$	- \$	- \$	119 042 \$
Commission scolaire de Charlevoix	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	107 638 \$	- \$	107 638 \$
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	- \$	- \$	- \$	- \$	156 008 \$	- \$	317 111 \$	- \$	473 118 \$
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	- \$	- \$	109 736 \$	- \$	- \$	585 164 \$	240 347 \$	- \$	935 248 \$
Commission scolaire de la Capitale	- \$	- \$	176 880 \$	- \$	- \$	132 261 \$	472 065 \$	- \$	781 206 \$
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	192 027 \$	369 496 \$	- \$	561 523 \$
Commission scolaire de La Jonquière	- \$	- \$	178 511 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	178 511 \$
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	- \$	- \$	- \$	- \$	158 895 \$	- \$	555 365 \$	- \$	714 260 \$
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	- \$	- \$	- \$	182 144 \$	- \$	159 728 \$	456 140 \$	- \$	798 012 \$
Commission scolaire de la Rivéraine	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	293 090 \$	- \$	293 090 \$
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	- \$	- \$	293 854 \$	- \$	147 436 \$	- \$	261 580 \$	- \$	702 870 \$
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	106 260 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	220 363 \$	125 081 \$	736 161 \$	1 187 865 \$
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	241 544 \$	- \$	241 544 \$
Commission scolaire de Laval	167 208 \$	- \$	384 040 \$	- \$	- \$	197 772 \$	791 755 \$	- \$	1 540 776 \$
Commission scolaire de l'Énergie	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	184 390 \$	284 694 \$	- \$	469 084 \$
Commission scolaire de l'Estuaire	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	103 153 \$	212 927 \$	- \$	316 080 \$
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	235 496 \$	- \$	235 496 \$
Commission scolaire de Montréal	150 235 \$	375 513 \$	138 540 \$	132 132 \$	411 065 \$	350 111 \$	2 023 835 \$	- \$	3 581 430 \$
Commission scolaire de Portneuf	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	116 856 \$	199 150 \$	- \$	316 005 \$
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	204 705 \$	- \$	204 705 \$
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	- \$	- \$	- \$	- \$	102 275 \$	141 075 \$	378 161 \$	- \$	621 511 \$
Commission scolaire de Sorel-Tracy	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	212 592 \$	- \$	212 592 \$
Commission scolaire des Affluents	- \$	- \$	- \$	- \$	302 266 \$	203 321 \$	455 078 \$	- \$	960 666 \$
Commission scolaire des Appalaches	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	215 848 \$	- \$	215 848 \$
Commission scolaire des Bois-Francis	- \$	- \$	- \$	- \$	207 207 \$	- \$	522 030 \$	- \$	729 237 \$
Commission scolaire des Chênes	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	125 573 \$	398 426 \$	- \$	523 999 \$
Commission scolaire des Chic-Chocs	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	160 611 \$	- \$	160 611 \$

Commission scolaire	Charlot	Mini-Portable De Base NON-TACTILE	Portable infonuaiguque	Portable standard Étouffée TACTILE	Portable standard Intermédiaire TACTILE	Robot	Tablette	Portable infonuaiguque CONVERTIBLE 2-1 - TACTILE	Total général
Commission scolaire des Découvreurs	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	111 595 \$	332 475 \$	444 070 \$
Commission scolaire des Drivers	- \$	- \$	- \$	- \$	182 358 \$	178 142 \$	254 100 \$	- \$	614 600 \$
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	- \$	272 591 \$	373 841 \$	- \$	142 214 \$	125 007 \$	- \$	- \$	913 652 \$
Commission scolaire des Hautes-Rivières	- \$	- \$	- \$	- \$	107 588 \$	155 023 \$	458 145 \$	- \$	720 756 \$
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	151 704 \$	115 646 \$	- \$	267 350 \$
Commission scolaire des Hauts-Cantons	- \$	164 929 \$	- \$	- \$	- \$	124 044 \$	- \$	- \$	288 973 \$
Commission scolaire des Laurentides	- \$	118 300 \$	171 754 \$	- \$	- \$	103 043 \$	- \$	- \$	393 096 \$
Commission scolaire des Monts-et-Marées	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	326 367 \$	- \$	326 367 \$
Commission scolaire des Navigateurs	- \$	- \$	127 845 \$	- \$	- \$	549 117 \$	236 992 \$	- \$	913 954 \$
Commission scolaire des Patriotes	- \$	246 494 \$	- \$	- \$	117 464 \$	138 982 \$	586 383 \$	- \$	1 089 322 \$
Commission scolaire des Phares	- \$	- \$	- \$	- \$	116 886 \$	- \$	328 290 \$	- \$	445 176 \$
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	- \$	- \$	- \$	- \$	106 260 \$	- \$	203 943 \$	- \$	310 203 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	271 026 \$	569 008 \$	- \$	840 034 \$
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	222 654 \$	371 478 \$	- \$	594 132 \$
Commission scolaire des Samares	158 870 \$	150 788 \$	190 306 \$	- \$	379 046 \$	205 959 \$	430 095 \$	- \$	1 515 065 \$
Commission scolaire des Sommets	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	174 870 \$	186 629 \$	- \$	361 499 \$
Commission scolaire des Trois-Lacs	- \$	151 976 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	308 608 \$	- \$	460 584 \$
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	- \$	176 154 \$	- \$	- \$	114 230 \$	182 262 \$	423 976 \$	- \$	896 621 \$
Commission scolaire du Fer	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	143 721 \$	- \$	143 721 \$
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	420 976 \$	- \$	420 976 \$
Commission scolaire du Lac-Abitibi	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	117 301 \$	- \$	117 301 \$
Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	126 954 \$	215 817 \$	- \$	342 771 \$
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	180 535 \$	- \$	180 535 \$
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	172 381 \$	- \$	172 381 \$
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	122 034 \$	407 440 \$	- \$	529 474 \$
Commission scolaire Eastern Shores	- \$	- \$	108 389 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	108 389 \$
Commission scolaire Eastern Townships	- \$	- \$	265 892 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	265 892 \$
Commission scolaire English-Montréal	- \$	130 389 \$	102 836 \$	- \$	- \$	192 588 \$	292 328 \$	- \$	718 141 \$

Commission scolaire	Chariot	Mini-Portable De Base NON-TACTILE	Portable infonuaigique	Portable standard Étouffée TACTILE	Portable standard Intermédiaire TACTILE	Robot	Tablette	Portable infonuaigique CONVERTIBLE 2-1 - TACTILE	Total général
Commission scolaire Harricana	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	134 486 \$	- \$	134 486 \$
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	149 584 \$	276 474 \$	301 045 \$	727 103 \$
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	210 119 \$	- \$	- \$	- \$	223 781 \$	181 706 \$	398 283 \$	822 140 \$	1 836 029 \$
Commission scolaire Marie-Victorin	- \$	254 628 \$	- \$	- \$	- \$	158 986 \$	584 092 \$	- \$	997 706 \$
Commission scolaire Pierre-Neveu	- \$	- \$	157 160 \$	- \$	- \$	- \$	134 151 \$	- \$	291 310 \$
Commission scolaire René-Lévesque	- \$	- \$	167 808 \$	- \$	- \$	- \$	188 012 \$	- \$	355 820 \$
Commission scolaire Riverside	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	105 141 \$	205 865 \$	- \$	311 006 \$
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	- \$	104 484 \$	- \$	- \$	- \$	179 479 \$	219 387 \$	- \$	503 349 \$
Commission scolaire Western Québec	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	173 261 \$	- \$	173 261 \$
Total général	792 693 \$	2 146 243 \$	2 947 390 \$	314 276 \$	2 974 978 \$	6 629 139 \$	19 087 533 \$	2 191 822 \$	37 084 072 \$